

# FONDS DE DOTATION OÏKOS

Fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de la loi du 4 août 2008

Siège social : 32 rue Riquet – 31000 TOULOUSE

## Rapport d'activités 2020

### 1. Préambule

*Depuis la fin des années 70, les fortes mutations structurelles de l'économie affectent les conditions de création de la valeur et le travail. La crise économique et financière a accéléré la prise de conscience du rôle que doit jouer l'entreprise dans la société. Loin de la course aux profits des décennies qui ont précédé, nombre d'entrepreneurs souhaitent construire une stratégie globale, durable et partagée pour leur activité.*

*L'émergence d'un nouveau modèle de développement impose de redéfinir les modes de gouvernance, le rôle du manager et l'exercice du pouvoir. L'impact de l'activité entrepreneuriale sur son environnement impose de revoir les modes de production, la gestion des flux et des déchets. Les évolutions technologiques, les mutations du travail imposent une nouvelle organisation, un nouveau partenariat au sein de l'entreprise.*

*On entend par entreprises responsables celles qui :*

- s'imposent des critères sociaux et environnementaux,*
- respectent chacun de leurs partenaires : salariés, clients, fournisseurs, actionnaires, riverains, etc.,*
- participent à la vie de la Cité,*
- élaborent et appliquent des chartes éthiques,*
- collaborent à l'harmonie sociale et écologique de la planète.*

*Le Fonds de dotation Oïkos a pour vocation de favoriser l'émergence et le développement de l'entreprise responsable, intégrant dans la mesure de sa performance globale, outre l'économique, les volets sociétal, social et environnemental.*

*Le fonds vise à :*

- mobiliser tous les acteurs socio-économiques impliqués dans les transformations organisationnelles, managériales et économiques des organisations,*
- mettre à disposition du plus grand nombre les dernières avancées en termes de recherche et de pédagogie,*
- faciliter la promotion, la diffusion et l'expérimentation des bonnes pratiques.*

## **2.Fonctionnement interne du Fonds**

### **2.1 Conseil d'administration**

#### **Composition**

Rémi Demersseman, Président-Fondateur

Daniel Luciani, secrétaire

Christine Courade, trésorière

#### **Dates de réunion et ordre du jour**

##### **24 mars 2020**

- Engagement des dépenses du Fonds pour l'année 2020 : Conventions de mise à disposition de moyens généraux, conventions de prestation, honoraires.
- Programmation des meet-up

##### **6 octobre 2020**

- Programme ambassadeurs et création blog

##### **28 décembre 2020**

- Approbation du rapport d'activité et du rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes, approbation des conclusions
- Approbation des comptes et quitus
- Affectation du résultat

### **2.2 Autres organismes de gouvernance**

Néant

## **3. Rapport du Fonds avec les tiers**

### **3.1 Actions de communication menées par le Fonds**

1. L'organisation, de meet-ups de sensibilisation à la RSE, via zoom afin de respecter les impératifs de la crise sanitaire et permettre une large diffusion des intervention, tels que :
  - Comprendre nos émotions, un levier pour un relationnel épanouissant & performant, le jeudi 26 novembre
  - Risques numériques à l'heure du web et du télétravail, le jeudi 26 novembre,
  - La pratique du partenariat équitable en stratégie d'alliance, le mardi 8 décembre
  - Le Codéveloppement, un outil au service de la RSE et de la crise, le 30 juin
  - Le Management Socio-Économique pour repenser le monde de demain, le 4 avril
2. La mise en place du **blog « Impact et RSE »**, blog nourri d'interview et émissions organisées et animées par C. Payan et/ou R. Demersseman via Zoom, afin de mettre en lumière expériences, bonnes pratiques, et acteurs intervenants dans le champ de la RSE.

### **3.2 Partenaires du Fonds**

Le Fonds de dotation déploie ses activités au sein du Lab'Oïkos (société Oïkos développement), espace de travail dédié à la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Le Fonds de dotation Oïkos bénéficie de l'utilisation de l'espace de coworking et de celle de salles de réunions pour ses activités. Une convention annuelle a été signée en ce sens.

### **3.3 Action de prospection de donateurs**

Au vu de la situation sanitaire particulière, l'action de donation a été temporairement suspendue.

## **4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds**

Au titre de l'exercice 2020, le Fonds de dotation a subi de plein fouet les effets de la crise COVID. En effet, les confinements successifs, mais également l'atmosphère générale, peu propice à l'engagement dans des causes philanthropiques, ont drastiquement réduit les possibilités d'organiser actions et événements.

Le développement de la pratique de la visio-conférence a cependant permis la réalisation des meet-ups, et d'en maintenir l'audience et la gratuité.

Ces meet-ups gratuits se sont inscrits dans la démarche plus large de développer l'audience des conférences et ateliers du Fonds de dotation, avec la création du blog « Impact et RSE », nourri d'interviews d'acteurs engagés.

## **5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation**

Néant

## **6. Compte d'emploi des résultats par origine et destination**

Ce tableau n'a pas été établi au titre de l'exercice 2020, en effet, le fonds a reçu uniquement 100€ de don d'un particulier, utilisé pour couvrir les frais supplémentaires liés à l'événement Act for Climate.

## **7. Liste des libéralités reçues**

Néant. Seuls des dons manuels ont été reçus.

Le Président,  
M. Rémi Demersseman